



Section Belgique – Niger



29 juin 2016

Mme Anne Lambelin, sénatrice, présidente de la section Niger et Mme Gwenaëlle Grovonius, députée fédérale ont rencontré le 29 juin 2016 des représentants de Plan Belgique ; M. Anthony Vanoverschelde, *Advocacy Expert* et M. Jonathan Moskovic, *Development Education Officer*.

Plan Belgique est actif au Niger depuis 1988.

<http://www.planbelgique.be/country/niger>

Pour rappel, une délégation de la section Niger du groupe belge de l'UIP, dont Mme Lambelin a effectué une mission au Niger en novembre 2015, dans le but notamment d'y participer au programme conjoint « *Accélérer l'autonomisation économique des femmes dans le monde rural* » lancé par la FAO, ONU Femmes, le FIDA et le PAM.

<https://annelambelin.com/missions-a-letranger/mission-au-niger-nov-2015/>

Mme Grovonius, quant à elle, s'est rendue au Niger en juin 2016.

Du 8 au 10 juin, Plan Belgique s'est rendu au Niger en compagnie des parlementaires belges Gwenaëlle Grovonius (PS) et Nele Lijnen (VLD) afin de rencontrer leurs homologues nigériens et de discuter ensemble des meilleures façons de faire progresser le cadre légal au Niger en faveur des jeunes filles.

Facilitée par l'Association des parlementaires européens partenaires de l'Afrique (AWEPA), cette rencontre a permis d'établir un dialogue avec le Premier Ministre du Niger, le président de l'Assemblée nationale et des députés nigériens – y compris le réseau des femmes parlementaires nigériennes. Un travail qui permettra à terme de lever les barrières à la réforme de la loi, y compris sur l'âge de l'obligation scolaire, et de mettre sur le même pied filles et garçons face au mariage.

Rappelons qu'aujourd'hui encore, le Niger autorise le mariage des filles dès 15 ans, contre 18 ans pour les garçons.

<http://www.planbelgique.be/actualite/au-niger-le-ministre-de-croo-sengage-contre-les-mariages-denfants>

Le 22 juin 2016, le Ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo a signé un nouvel accord de coopération avec le Niger. L'aide se focalisera essentiellement sur les soins de santé d'une part et l'élevage et la sécurité alimentaire d'autre part.

http://diplomatie.belgium.be/fr/newsroom/nouvelles/2016/alexander_de_croo_signe_un_nouvel_accord_de_cooperation_avec_le_niger

Lors de la rencontre les participants ont échangé leurs vues sur les moyens de promouvoir et de renforcer la coopération au développement au Niger dans le domaine de la scolarisation et l'épanouissement des filles. Les besoins au Niger du niveau de l'éducation sont énormes. Dès lors, Plan Belgique déplore que la Belgique se soit retirée du secteur de l'enseignement et estime qu'il faut continuer à investir pour créer un contrecourant aux écoles coraniques financées par le Qatar.

Une proposition de résolution concernant « les investissements de la Belgique dans l'éducation des filles dans les pays au développement » a été déposée par la députée An Capoen le 26 mai 2016.

M. Vanoverschelde attire l'attention sur la Journée Internationale de la fille qui aura lieu le 11 octobre 2016. ⁽¹⁾ A cette occasion, la sénatrice Lambelin propose d'organiser un colloque au Parlement fédéral.

M. Vanoverschelde évoque également la rencontre qu'il aura le jeudi 30 juin 2016 avec Mme Miet Smet, présidente de l'AWEPA et Mme Magda De Meyer, membre du conseil d'administration d'AWEPA pour discuter d'une collaboration approfondie, si possible en synergie avec le groupe belge de l'UIP.

Les participants soulignent l'importance de réunir un maximum d'acteurs autour de la même problématique. Le manque de coordination entre les différentes ONG est également évoqué.

⁽¹⁾ Le 19 décembre 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution fixant le 11 octobre 2012 comme la première Journée internationale (des droits) de la fille